

## COMITÉ DE PARENTS – COMMISSION SCOLAIRE DES PHARES

### PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION RÉGULIÈRE DU COMITÉ DE PARENTS DE LA COMMISSION SCOLAIRE DES PHARES TENUE LE MARDI 10 AVRIL 2012, AU CENTRE ADMINISTRATIF DE LA COMMISSION SCOLAIRE DES PHARES, 435 AVENUE ROULEAU, RIMOUSKI. (RÉUNION CP-11-12-106R)

---

Étaient présent(e)s à la réunion du comité de parents le 10 avril 2012 :

#### Mesdames :

Julie Roberge	Représentante de l'école du Havre–Saint-Rosaire
Isabelle Morin	Substitut à la représentante de l'école du Havre–Saint-Rosaire
Annie Morin	Représentante de l'école Boijoli, secrétaire
Catherine Laurian	Représentante de l'école des Merisiers
Anne Dicaire	Substitut au représentant de l'école de l'Aquarelle
Micheline Lizotte	Représentante de l'école Paul-Hubert, présidente et commissaire-parent
Kathleen Baker	Représentante de l'école du Rocher–D'Auteuil
Élisabeth Beaudoin	Représentante de l'école du Grand-Pavois, agente à l'information
Marie-Claude Lapierre	Représentante de l'école du Mistral
Katie Bérubé	Représentante de l'école des Cheminots
Cathy Ouellet	Représentante du comité consultatif EHDAA

#### Messieurs :

Patrice Dallaire	Représentant de l'école de Sainte-Luce–des Bois-et-Marées–Lévesque
Yve Rouleau	Substitut à la représentante de l'école des Sources
Pascal D'Astous	Représentant de l'école de l'Écho-des-Montagnes–Lavoie
Fabrice Techer	Représentant de l'école de l'Aquarelle
Dominique Perron	Représentant de l'école des Beaux-Séjours
Régis Beaulieu	Représentant de l'école Élisabeth-Turgeon
Daniel Turcotte	Représentant de l'école Langevin
Michel Pineault	Substitut à la représentante de l'école Paul-Hubert
Martin Veillette	Représentant de l'école Saint-Jean, vice-président
Roberto Parent	Représentant de l'école de la Rose-des-Vents
Nelson Bussières	Représentant de l'école Norjoli

#### Autres :

Sylvain Gagné	Membre du CÉ de l'école des Alizés
Brigitte Leclerc	Membre du CÉ de l'école des Hauts-Plateaux
Patrice Cayouette	Membre du CÉ de l'école Paul-Hubert, secrétaire de la réunion

#### Absences : (\*) : motivée

Julie Gasse (*)	Représentante de l'école des Sources
Claude Lévesque (*)	Représentant de l'école de la Colombe, relationniste et commissaire-parent
Nathalie Morin	Représentante de l'école du Portage

---

### 1.0 OUVERTURE DE LA RÉUNION ET PRÉSENCE

Mme Micheline Lizotte, présidente, souhaite la bienvenue à nos trois personnes invitées ainsi qu'aux représentant(e)s et substituts présents. Après vérification du quorum, l'assemblée est déclarée ouverte à 18 h 50.

### 2.0 MOT DE LA PRÉSIDENTE

La présidente, Mme Micheline Lizotte, présente nos invitées : **Mme Mado Dugas**, directrice générale adjointe et directrice des Services éducatifs; **Mme Julie Lafontaine**, sexologue; et **Mme Gylaine Fortin**, conseillère pédagogique en anglais.

### **3.0 INVITÉES : MME MADO DUGAS, DIR. GÉN. ADJ. ET DIRECTRICE DES SERVICES ÉDUCATIFS**

La présentation est en lien avec les règles de passage des élèves. Mme Dugas veut assurer les parents que leur implication est toujours sollicitée dès qu'un enfant reçoit de l'aide ou du support pédagogique. Les parents concernés sont obligatoirement informés dès le début du processus d'évaluation du dossier académique de leur enfant. Des informations pertinentes ont également été données concernant les comités de passage dans les écoles ainsi que les rôles joués par les directions d'école. Il revient à l'enseignant(e) d'informer le parent du cheminement, de la progression de son enfant dans ses apprentissages.

Le tout fut suivi d'une période de questions. Mme Micheline Lizotte, présidente, remercie Mme Dugas pour sa présentation et sa disponibilité.

### **MME JULIE LAFONTAINE, SEXOLOGUE ET PSYCHOTHÉRAPEUTE**

En poste depuis janvier 2011 à la CSDP, à raison d'une journée/semaine, Mme Lafontaine nous présente l'approche du programme d'éducation à la sexualité dans le contexte du renouveau pédagogique (les cours de formation personnelle à la sexualité ayant été retiré de la grille horaire). Les raisons d'agir à ce chapitre sont importantes : 1) l'on assiste à une surenchère et à une banalisation sexuelles qui peuvent à certains égards être inquiétantes quant à l'interprétation que les jeunes se font de la sexualité; 2) les enfants et les adolescents ont besoin de repères et de limites, notamment dans le domaine de la sexualité; 3) les jeunes, parvenus à l'adolescence, sont considérés comme un groupe à risque en matière de santé sexuelle.

Les responsabilités de Mme Lafontaine sont d'agir comme personne-ressource auprès des enseignant(e)s et les divers intervenants et de répertorier et d'actualiser l'ensemble des programmes et projets qui se font présentement dans les écoles. Deux clientèles cibles sont touchées pour l'instant, soit les élèves de 6<sup>e</sup> année et du 1<sup>er</sup> secondaire. Un sondage fait au cours de 2011 auprès de ces clientèles, démontre bien l'intérêt, les inquiétudes et interrogations qu'ont celles-ci ainsi que leurs parents quant à la sexualité.

Un atelier a été développé pour outiller les parents à faire de l'éducation à la sexualité et sera offert à titre de projet-pilote dans certaines écoles en mai prochain. Éventuellement, cet atelier pourrait être offert à l'ensemble des écoles.

### **4.0 INVITÉE : MME GYLAIN FORTIN, CONSEILLÈRE PÉDAGOGIQUE EN ANGLAIS**

Mme Gylaine Fortin nous présente le programme d'intensification de l'anglais au 3<sup>e</sup> cycle du primaire qui devra être implanté dans toutes les classes de 6<sup>e</sup> année du primaire du Québec. Cela devrait se faire progressivement d'ici 5 ans, de sorte qu'en 2015-2016 tous les élèves concernés seront inscrits au programme. Environ 50 % de l'année scolaire devra être consacrée à l'exercice de l'anglais oral. La façon de faire n'est pas encore déterminée, mais plusieurs modèles de formation sont possibles.

Ce programme devrait permettre aux jeunes d'avoir plus d'aisance à s'exprimer spontanément en anglais et de développer une meilleure compréhension de la langue. Quelques statistiques nous sont présentées et des exemples d'implantation d'un tel programme démontrent le bien-fondé d'un tel programme.

Il en demeure que de nombreux questionnements sont soulevés de la part des parents, des enseignants et des dirigeants des commissions scolaires en lien avec le programme d'anglais intensif quant à sa façon d'être implanté tout en tenant compte des diverses réalités et particularités des écoles ou encore des milieux scolaires.

Un projet-pilote sera mis en place en 2012-2013 à l'école de la Rose-des-Vents. Pour terminer, une période de questions s'est tenue, et plusieurs commentaires ont été adressés à notre conférencière. Une demande a été faite pour que le document de la présentation de Mme Fortin soit disponible sur le site de la CSDP. Les parents demandent à être mieux informés et davantage sur le présent sujet.

Mme Micheline Lizotte, présidente, adresse des remerciements à Mmes Lafontaine et Fortin pour leur présentation et disponibilité.

---

**PAUSE : 20 h 45 à 21 H 00**

---

## **5.0 LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

Des modifications sont apportées au projet d'ordre du jour : Le point 13.0 Varia est ajouté, les points 13,14 et 15 deviennent 14, 15 et 16 respectivement.

13.0 VARIA : Préoccupations en lien avec l'implantation de l'anglais intensif au primaire telle que prévue par le MELS;

Ce point est inscrit et sera discuté conditionnellement à ce que tous les autres points inscrits au présent ordre du jour aient été présentés et discutés avant 22 h 00.

### **CP-11-12-106R-49**

**Il est proposé par Mme Catherine Laurian, appuyé par Mme Annie Morin, d'adopter l'ordre du jour de la présente réunion avec les modifications et la condition proposée.**

## **6.0 PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION DU 14 FÉVRIER 2012**

### **6.1 Adoption**

Des propositions de modifications sont acceptées au point 6.0 : (ajouts/modifications/corrections indiqués en souligné)

Une discussion est apportée par Mme Virginie Hébert concernant l'implantation de l'anglais intensif au primaire en référence à une lettre qu'un regroupement de parents a produit récemment.

Les commentaires émis étaient en relation avec la mise en place du programme d'anglais intensif dans les classes de 6<sup>e</sup> année du primaire au cours des 5 prochaines années :

- inquiétudes de parents d'élèves ayant des besoins particuliers : le questionnement est en rapport avec la disponibilité des mesures, moyens et ressources indispensables à la réussite de ces élèves; l'uniformité dans l'implantation du programme ne semble pas possible compte tenu de la variabilité de la clientèle;
- en regard du programme imposé, plusieurs parents s'expriment sur leurs préoccupations concernant son impact sur la maîtrise de français et celui pour les autres matières dont le nombre d'heures sera diminué pour faire face à plus d'anglais; également des réserves sont exprimées quant au message social envoyé aux immigrants devant s'intégrer au fait français ainsi qu'à l'impact identitaire à long terme de la mesure;
- il semble que les études disponibles sur un tel programme sont toutes favorables; en contrepartie, des membres du comité se questionne sur leur méthodologie d'autant plus qu'elles leur paraissent difficilement accessibles; sont aussi mis en doute les sondages sur la mise en place d'un tel programme et le fait que l'argumentaire en faveur du programme provient de SPEAQ, un organisme qui selon eux ferait du lobbying pour une implantation toujours plus grande de l'anglais au Québec;
- des parents sont en faveur d'un tel programme étant donné la mondialisation, la libre concurrence; avec un tel programme intensif l'apprentissage sera plus efficace ; plus d'anglais n'entraîne pas nécessairement une diminution du fait français;

Il est demandé à chaque représentant(e) et/ou substitut de consulter son conseil d'établissement respectif afin de recueillir son positionnement en lien avec l'implantation du programme d'anglais intensif. Un retour sur le sujet se tiendra lors de la prochaine réunion du comité de parents.

### **CP-11-12-106R-50**

**Il est proposé par Mme Katie Bérubé, appuyé par M. Michel Pineault, d'adopter le procès-verbal de la réunion du 14 février 2012 tel que présenté et avec les modifications et corrections proposées.**

## **6.2 Suivi au procès verbal du 14 février 2012 (Mme Micheline Lizotte)**

En référence au point 10.0 COSMOSS : suite à l'invitation du comité de parents adressée aux représentants des deux organismes COSMOSS Rimouski-Neigette et de La Mitis d'assister aux rencontres du comité de parents, nous sommes toujours dans l'attente d'une réponse de leur part.

## **7.0 CONSULTATION : PROJET DE MODIFICATION À L'ACTE D'ÉTABLISSEMENT DE L'ÉCOLE DE LA COLOMBE À ESPRIT-SAINT.**

(Projet de modification du plan triennal de répartition et de destination des immeubles et liste des établissements 2012-2013, 2013-2014, et 2014-2015).

Des informations sur le projet de modification de l'acte d'établissement 2012-2013 de l'école de la Colombe sont communiquées aux membres présents par Mme Micheline Lizotte, présidente.

- Cette consultation publique est en relation avec le lieu où seront dispensés les services d'éducation préscolaire de l'école de la Colombe, à Esprit-Saint, en 2012-2013;
- L'avis public de l'assemblée de consultation (18 avril 2012) fut affiché dans l'ensemble des écoles ainsi que le calendrier de consultation;
- La clientèle scolaire 4 ans et 5 ans inscrite pour 2012-2013;
- Les orientations proposées par la Commission scolaire, y compris les divers scénarios de déplacements des élèves concernées, le transport scolaire, le service de surveillance du midi.

### **Suite aux discussions et recommandations des membres présents :**

Considérant l'importance pour de jeunes enfants (4 et 5 ans) de débiter leur cheminement scolaire dans leur milieu dit naturel;

Considérant que ces jeunes élèves se retrouveront dans un milieu inconnu et loin de leur entourage habituel;

Considérant que les jeunes (4-5 ans) seront appelés à côtoyer des adolescents de 1<sup>e</sup> cycle du secondaire dans le transport scolaire;

Considérant le temps que ces jeunes enfants seront dans le transport scolaire en plus du temps à l'école; ce qui entraîne une prolongation déraisonnable de la journée scolaire;

Considérant les déplacements qu'auront à subir ces élèves pour se rendre à leur lieu d'apprentissage scolaire (une route scolaire de 33 km, le matin et le soir);

Considérant le niveau de stress élevé qu'entraîne chez de jeunes enfants, les éléments mentionnés précédemment;

Considérant qu'il s'agit d'une mesure temporaire puisque selon toutes probabilités, il y aura suffisamment d'enfants inscrits en 2013-2014 pour tenir une classe de préscolaire;

Considérant que des dispositions particulières et/ou des compromis ont déjà été faits pour des établissements ne respectant pas les barèmes établis;

### **CP-11-12-106R-51**

**Il est proposé par M. Pascal D'Astous, appuyé par Mme Katie Bérubé, que les membres du comité de parents demandent à la Commission scolaire des Phares de maintenir les jeunes élèves concernés (4 ans et 5 ans) dans leur quartier scolaire désigné afin qu'ils puissent y recevoir des services éducatifs de qualité. Adopté à l'unanimité.**

## **8.0 CONSEIL GÉNÉRAL DE LA FCPQ (Michel Pineault)**

Le prochain conseil général de la FCPQ se tiendra le 27 avril prochain. Parmi les points à l'ordre du jour de cette prochaine rencontre, seront discutés: les rôles et fonctions des commissaires-parents (notamment le droit de vote lors des séances du conseil des commissaires), et la pertinence d'un ordre professionnel des enseignantes et enseignants.

## **9.0 TRÉSORERIE (M. Pascal D'Astous)**

### **9.1 Acceptation des comptes**

Les remboursements suivants sont soumis pour approbation : (montant total : 1,768.90 \$)

- 340.24 \$ : frais pour déplacement;
- 30.22 \$ : frais pour repas;
- 48.29 \$ : frais d'un technicien, conférence de Pierre Lavoie;
- 40.00 \$ : frais de gardiennage;
- 1 139.10 \$ : frais pour conférencier Pierre Lavoie;
- 171.05 \$ : chèque émis à la Fondation de l'école Paul-Hubert;  
(revenu des vestiaires lors de la conférence de Pierre Lavoie (transfert-aucune incidence sur les états financiers)).

### **9.2 États financiers**

L'encaisse au compte du comité de parents est de 11 216.26 \$ en date du 10 avril 2012, incluant le fonds commun.

### **CP-11-12-106R-52 :**

**Il est proposé par Mme Katie Bérubé, appuyé par Mme Annie Morin, d'effectuer les remboursements présentés et d'accepter le bilan de trésorerie tel que présenté. Accepté à l'unanimité.**

## **10.0 CONGRÈS ANNUEL DE LA FCPQ**

Ce 36<sup>e</sup> Congrès annuel de la FCPQ se tiendra les 1<sup>er</sup> et 2 juin 2012 au Campus Notre-Dame-De-Foy, au 5000, rue Clément-Lockquell, à Saint-Augustin-de-Desmaures (Québec).

La date limite des inscriptions défrayées par le comité de parents et le fonds commun est le 25 avril 2012. Il est important que chaque représentant(e) et/ou substitut vérifie auprès de leur conseil d'établissement respectif les demandes de participation de leurs membres. Les personnes qui souhaitent participer à ce prochain congrès et utiliser le fonds commun soit pour l'inscription, soit pour le transport, ou les deux, doivent le signaler à la présidente Mme Micheline Lizotte dans les plus brefs délais.

## **11.0 RENCONTRE AVEC LES REPRÉSENTANTS DE LA CSDP (21 mars 2012)**

Une rencontre de la présidente du comité de parents, Mme Micheline Lizotte, du relationniste du comité de parents, Monsieur Claude Lévesque et Messieurs Raymond Tudeau et Jean-François Parent, respectivement président et directeur général de la CSDP, a eu lieu pour discuter de certains points de préoccupations des membres.

### **Les points discutés :**

- Projets reliés à l'intimidation dans les écoles (en cours et/ou à venir);
- Activités, sorties et projets à soumettre au CE pour approbation (au préalable);
- Implantation du programme d'anglais intensif (manque d'informations et inquiétudes);
- Cadre intégrateur des élèves HDAA;
- Budgets alloués aux élèves HDAA par la CSDP (répartis de façon à ne pas couper les services aux élèves);

- Mesures de sécurité RCR (ratio pour la formation dans les établissements).

**Informations :**

- Rencontre d'informations entre les commissaires et les représentant(e)s et substituts du comité de parents pour présentation et discussions sur l'intensification de l'anglais et l'intimidation:

Date : lundi 14 mai 2012

Heure : 17 h 30

Endroit : Salle multifonctionnelle de l'école Saint-Jean

**12.0 RETOUR SUR LA CONFÉRENCE DE M. PIERRE LAVOIE**

Conférence très intéressante. Cependant les membres du comité organisateur de la conférence déplorent qu'une participation d'environ 175 personnes ne répondait pas aux attentes d'assistance fixées compte tenu du dynamisme, des réussites, de la persévérance, des visions à court-moyen-long termes du réputé conférencier M. Pierre Lavoie.

Des remerciements sont adressés aux organisateur(trice)s pour leur dévouement et disponibilité.

**13.0 VARIA : PRÉOCCUPATIONS EN LIEN AVEC L'IMPLANTATION DE L'ANGLAIS INTENSIF AU PRIMAIRE TELLE QUE PRÉVUE PAR LE MELS**

Mmes Julie Roberge et Isabelle Morin, respectivement représentante et substitut de l'école du Havre–Saint-Rosaire, déposent une lettre qui leur a été envoyée par un groupe de parents de leur école en lien avec le programme d'anglais intensif. Sommairement, cette lettre demande, dans un premier temps, au comité de parents d'entendre les inquiétudes de plus en plus nombreuses formulées par des parents du territoire de la Commission scolaire et appuyées par nombre de parents et d'enseignant(e)s à travers le Québec; ces inquiétudes étant relatives à l'absence d'informations crédibles sur la mesure d'implantation de l'anglais intensif au primaire et à l'absence d'un temps de réflexion pourtant légitime en pareil cas. Dans un deuxième temps, une démarche est faite auprès du comité de parents de demander à la Commission scolaire des Phares un temps d'arrêt quant à l'implantation de l'intensification de l'anglais en 6<sup>e</sup> année du primaire pour permettre de diffuser une information claire et précise aux parents sur le processus.

Une discussion sur le sujet est prévue à l'ordre du jour de la prochaine rencontre du comité de parents.

**14.0 ÉVALUATION DE LA RENCONTRE**

Réunion très intéressante. Les présentations de nos trois invitées furent très appréciées.

**15.0 DATE DE LA PROCHAINE RENCONTRE**

Le mardi 8 mai 2012, à 19 h 15, à l'école du Mistral, au 254, avenue Ross, à Mont-Joli.

**16.0 LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE**

**CP-11-12-106R-53 :**

Il a été proposé par M. Yve Rouleau, appuyé par Mme Katie Bérubé, et résolu de lever la séance à 22 h 35.

-----  
Micheline Lizotte  
Présidente du comité de parents

-----  
Patrice Cayouette  
Secrétaire de la réunion

-----  
Annie Morin

Secrétaire du comité de parents